

1. Sciences humaines sociales et droit

ANNEXE V

Unité d'enseignement 1.1.S1 : Psychologie, sociologie, anthropologie		
Semestre : 1		Compétence : 6
CM : 40 heures	TD : 15 heures	TP : 20 heures
ECTS : 3		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Caractériser les principaux concepts en psychologie, psychologie sociale, Identifier les étapes du développement psychologique, cognitif, psychomoteur de l'homme, Expliciter le caractère unique de l'expérience de santé vécue par une personne, Identifier les caractéristiques psychologiques pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes, et la participation aux soins.		
Éléments de contenu		
Les grands domaines de la psychologie : psychologie cognitive, psychopathologie, psychologie sociale, psychologie de l'enfant et du développement, psychophysiologie, ... Les concepts de base en psychologie cognitive : traitement de l'information, mémoire, attention, représentation mentale, raisonnement, émotions théories et principes de la communication (modes, circuits, canaux, réseaux,...) Les concepts de base en psychologie analytique : conscient, pré-conscient et inconscient, moi, ça, surmoi, pulsion, mécanismes de défense, types de relation d'objet, intuition, affects et sentiments, types d'angoisse, attachement, désir, parole, besoin, motivation,... Le développement de la personne et de la personnalité : psychologique, affectif, psychomoteur, cognitif, langagier, psychosocial, l'inné et l'acquis, le normal et le pathologique,... Les concepts en psychologie sociale : l'homme social, le lien social, l'affiliation, l'attachement, la parentalité, la socialisation, l'identité sociale,... Psychologie et santé : approche psychosomatique, schéma et image corporels, qualité de vie, souffrance psychique, mécanismes d'adaptation et de défense, résilience, vulnérabilité, ...		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
L'enseignement de cette UE donne à l'étudiant des cadres théoriques et des points de repères qui lui permettent de relier ses propres observations et interrogations à des savoirs organisés. La formation peut prendre appui sur des études de situations, des travaux sur les représentations, les concepts et leurs attributs, des récits de vie, des analyses d'articles, de livres, etc.... Les concepts et connaissances seront repris et utilisés dans les unités d'intégration et dans l'ensemble des travaux postérieurs à cet enseignement.		Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts utilisés par l'auteur.
		Critères d'évaluation
		Justesse dans le repérage des concepts.

Unité d'enseignement 1.1. S2 : Psychologie, sociologie, anthropologie		
Semestre : 2		Compétence : 6
CM : 25 heures	TD : 10 heures	TP : 15 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 1.1.S1. Psychologie, sociologie, anthropologie.		
Objectifs Caractériser les principaux concepts en sociologie, anthropologie, ethnologie, Explorer la signification de la santé dans un contexte de diversité culturelle et sociale, diversité des valeurs et des croyances, Identifier les caractéristiques sociales et psychosociales pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes et la participation aux soins, Expliquer les liens entre la demande de relation et de communication des personnes et les contextes psychologiques et sociaux, Développer une vision intégrée de la personne humaine et de sa santé.		
Éléments de contenu Les grands domaines de la sociologie : sociétés, relations sociales, groupes, ... Les concepts de base en sociologie : culture, rôle et statuts, dynamique de groupe, dynamique familiale, rôles parental et social, autorité, pouvoir, hiérarchie, conflits, leader, réseaux de communication, alliance, appartenance,... Les concepts de base en anthropologie et ethnologie : groupe, culture, famille, institution, religion, rites, mythes et croyances, représentations de la santé et de la maladie,... La relation soigné-soignant et ses aspects : éducation, coopération, autonomie, dépendance, « bientraitance », maternage, ... La dynamique dans les relations de soins : alliance, attitudes et contre-attitudes, distance, proximité, agressivité, conflit, violence dans les soins, maltraitance, ...		
Recommandations pédagogiques : Cette UE se situe dans le prolongement de l'UE 1.1 S1. Psychologie, sociologie, anthropologie et permet à l'étudiant d'utiliser ces notions dans l'évaluation de situations cliniques. Les cadres théoriques seront approfondis et l'étudiant sera capable de poursuivre ses propres recherches à partir des concepts ou des mots clés. Des exemples seront développés afin de contextualiser les savoirs.		Modalités d'évaluation Travail écrit d'analyse de situation avec mobilisation des concepts. Critères d'évaluation Pertinence de l'analyse. Pertinence dans l'utilisation des concepts.

Unité d'enseignement 1.2.S2 : Santé publique et économie de la santé		
Semestre : 2		Compétence : 5
CM : 20 heures	TD : 15 heures	TP : 15 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Identifier l'organisation de la politique de santé et l'offre de soins. Définir les grands principes de l'économie de la santé en France et dans le monde. S'approprier les concepts en santé publique et en santé communautaire.		
Éléments de contenu		
Santé publique : Les concepts en santé publique et santé communautaire : prévention, promotion de la santé, indicateurs, déterminants, ... La santé dans le monde : organismes internationaux, problèmes prioritaires, chartes, ... L'organisation de la politique de santé publique en France : structures, planification nationale (plan national de santé publique, PNSP), régionale (plan régional de santé publique, PRSP), actions prioritaires, ... L'organisation de l'offre publique et privée et des systèmes de soins (établissements de santé, établissements médico-sociaux, réseaux, médecine de ville, permanence des soins, professionnels de santé...) L'organisation de la veille sanitaire (agences, services de l'Etat, ...) Les filières de soins : accès, proximité, suivi et continuité, prévention primaire secondaire et tertiaire. Les réseaux de soin : intervention dans la cité, liens avec les partenaires et intervenants sociaux (enseignants, éducateurs, justice) mutualisation de moyens avec le médico-social. Epidémiologie : répartition, fréquence, gravité des états pathologiques. Economie de la santé : Le budget de la santé, la consommation, les dépenses nationales, la maîtrise des coûts, ... Le rôle de l'Etat, des citoyens, du marché. Le financement de la santé dans un contexte de mondialisation.		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Cette première approche vise à sensibiliser l'étudiant à son rôle d'acteur de la santé publique. Elle lui permet de se situer dans l'environnement organisé de l'offre de santé en France. Elle lui fait comprendre la place et le rôle des différents modèles d'organisation et de gestion des services de santé dans l'ensemble de l'offre de soins et de santé. Les éléments de cette UE seront complétés dans l'UE 1.2. S3, et repris à chaque fois que nécessaire dans les UE suivantes.		Evaluation écrite de connaissances. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances.

Unité d'enseignement 1.2.S3 : Santé publique et économie de la santé		
Semestre : 3		Compétence : 5
CM : 20 heures	TD : 20 heures	TP : 35 heures
ECTS : 3		
Pré-requis		
UE 1.2.S2 Santé publique et économie de la santé.		
Objectifs		
Identifier les problèmes de santé prioritaires d'un groupe ou d'une population sur le plan national, régional, en lien avec les déterminants de la santé, Utiliser les méthodes et les outils en santé publique, notamment statistiques, Identifier et expliciter les modalités de financement des soins de santé en France, Identifier les règles de financement des soins infirmiers dans les structures et en secteur libéral .		
Eléments de contenu		
Santé publique : Les grands problèmes de santé publique, notamment ceux liés à l'environnement et au développement durable, L'organisation de la prévention (vaccinations, santé scolaire, santé au travail, santé carcérale, santé mentale...), La politique de santé mentale, le dispositif psychiatrique, les principes de la sectorisation, La démarche et les outils en santé publique (besoins, demandes, facteurs, moyens, ressources...), Les outils en démographie et épidémiologie (populations, enquêtes, indicateurs, statistiques...), L'évaluation des politiques et des actions en santé publique. Economie de la santé : Le financement des soins et de la santé, à l'acte, à l'activité, payeurs, remboursement, ... La sécurité sociale et les mutuelles, maladie, accident du travail, maladies professionnelles, famille, ... Le budget et le financement des structures de santé et de soins, et des professionnels de santé du secteur libéral Le financement, le remboursement des soins infirmiers.		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Cette UE vise à donner à l'étudiant les moyens d'identifier et d'analyser les besoins et problèmes de santé de personnes ou groupes de personnes. L'intégration des outils en statistique, épidémiologie, et démographie doit permettre à l'étudiant de les réutiliser tout au long de sa formation et ainsi d'être actif et réactif à la lecture des données dans le champ de la santé. En relation avec l'UE 1.2.S2, cette UE permet à l'étudiant un regard critique sur l'accessibilité de l'offre de soins, la place des usagers dans le système de soins et de santé, et le rôle des différents professionnels dans la prise en charge de la santé des citoyens. Cette UE développe la prise de conscience chez l'étudiant des liens entre les aspects sociaux, politiques et soignants du métier infirmier. Elle lui donne l'occasion de contribuer concrètement à une étude de santé publique avec un accompagnement et une supervision pédagogiques.		Ecrit en groupe : étude de population avec identification des besoins en santé. Critères d'évaluation - cohérence dans l'utilisation de la démarche de santé publique, - fiabilité des informations traitées, - justesse de l'identification des besoins de santé, - pertinence dans l'utilisation des outils.

Unité d'enseignement 1.3 S1 : Législation, éthique, déontologie		
Semestre : 1		Compétence : 7
CM : 20 heures	TD : 20 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs Caractériser les conceptions philosophiques de l'être humain et les courants de pensée correspondant, Comparer les conceptions philosophiques de l'être humain à l'œuvre dans des questions sociale contemporaines, Distinguer les notions de droit, morale, éthique, Identifier les valeurs de la profession d'infirmière, intégrer les éléments des règles professionnelles et expliciter le lien avec la pratique, Expliciter la notion de responsabilité professionnelle, Citer les droits fondamentaux des patients et l'implication de ces droits dans la pratique professionnelle.		
Eléments de contenu Les concepts en philosophie et éthique : - homme, liberté, humanité, altérité, dignité, vulnérabilité, identité sociale, reconnaissance... - éthique, morale, déontologie, responsabilité, altérité, dilemme, conflit, consensus, ... - respect, intégrité, engagement, parole donnée, impuissance, ... - normes, valeurs,... L'exercice professionnel et la responsabilité (code de la santé publique, textes non codifiés...) Les droits de l'homme , notamment ceux de l'enfant, de la personne âgée, de la personne vivant un handicap. (chartes, textes internationaux et nationaux...) Les droits des patients, notamment en santé mentale et en psychiatrie , obligation de soins, hospitalisation et soins sans consentement, restriction des libertés, régime de protection des personnes présentant des incapacités (mineurs, majeurs sous tutelle...) La confidentialité et le secret professionnel (accès des documents, transmission d'information, réponse à des tiers...).		
Recommandations pédagogiques : Cette unité vise à donner à l'étudiant des bases solides et les moyens de les approfondir dans les domaines des valeurs et des droits humains. L'étudiant doit à la fois s'interroger sur son propre système de valeurs et être en capacité de reconnaître celui des autres en fonction des références utilisées. Il doit apprendre à distinguer ce qui relève du droit, de la déontologie, de la morale et de l'éthique, et de situer ses actions en les inscrivant dans un contexte de société porteuse de valeurs humanistes. Il doit comprendre l'importance des références et du sens dans son action et la nécessité du recul et de la réflexion, notamment exprimée en équipe, afin de mieux agir. Dans le souci de mettre les étudiants dans une démarche de questionnement, la formation alternera entre des apports de connaissances, des travaux de recherche et d'étude documentaires, et des modalités interactives avec les étudiants.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances, Justesse dans l'utilisation des notions.

Unité d'enseignement 1.3 S4 : Législation, éthique, déontologie		
Semestre : 4		Compétence : 7
CM : 30 heures	TD : 20 heures	TP : 25 heures
ECTS : 3		
Pré-requis		
UE 1.3.S1		
Objectifs		
Appliquer les principes éthiques dans des situations de soins posant un dilemme, Utiliser un raisonnement et une démarche de questionnement éthique dans le contexte professionnel, Evaluer les conséquences de la notion de responsabilité professionnelle.		
Éléments de contenu		
Les principes fondamentaux du droit public et privé en France (juridictions, service public...), La responsabilité (civile, pénale, administrative, professionnelle), Les approches théoriques et les processus décisionnels permettant l'étude de situations éthiques, La démarche d'analyse d'une question éthique en équipe pluriprofessionnelle.		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Les étudiants sont placés progressivement devant des situations qui leur demandent de mobiliser leurs connaissances en droit des personnes et des patients, d'utiliser les règles de la déontologie et de mener une démarche d'analyse et de positionnement éthique. Les étudiants doivent intégrer l'importance d'une réflexion en équipe dans l'analyse et le choix d'actions en adéquation avec les principes éthiques. Ils doivent être capables de porter et d'argumenter les questions qu'ils perçoivent comme éthique devant un groupe. Les formateurs utiliseront des situations de soins actualisées et travaillées en lien avec les professionnels concernés.		Travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique réalisé en groupe restreint.
		Critères d'évaluation
		Pertinence de l'analyse et du questionnement, Utilisation des concepts et des connaissances.

2. Sciences biologiques et médicales

<i>Unité d'enseignement 2.1.S1 : Biologie fondamentale</i>		
<i>Semestre : 1</i>		<i>Compétence : 4</i>
<i>CM : 20 heures</i>	<i>TD : 5 heures</i>	<i>TP : 0 heure</i>
<i>ECTS : 1</i>		
<i>Pré-requis</i>		
Aucun		
<i>Objectifs</i>		
Identifier le vivant et ses caractéristiques, Développer une vision intégrée des niveaux d'organisation de la cellule à l'organisme, S'approprier des connaissances de base en biologie cellulaire et moléculaire, Faire le lien entre des connaissances biologiques et les notions d'homéostasie, de maladie, ou de thérapeutique.		
<i>Éléments de contenu</i>		
Les molécules constitutives du vivant et leur fonction dans les équilibres ou déséquilibres biologiques : - oxygène, eau, eau oxygénée, carbone, chlore, soufre, azote, ammoniac, acide nitrique, nitrates, nitrites, phosphates, sodium, potassium, magnésium, calcium, mercure, - les oligo-éléments, les enzymes, - les nutriments, glucides, protides, protéines, lipides. La cellule : - le cycle cellulaire, les différenciations cellulaires et la notion de tissus, les types et structures de cellules, la communication inter cellulaire, récepteurs et médiateurs, - la vie cellulaire et le fonctionnement des cellules excitables (nerveuses et musculaires), l'action du neurone et la transmission, synapses, contraction musculaire.		
<i>Recommandations pédagogiques :</i>		<i>Modalités d'évaluation</i>
Cet enseignement contribue à donner aux étudiants une base scientifique sur laquelle ils devront s'appuyer pour la suite de la formation. Les formateurs s'adapteront au niveau des étudiants et les inciteront à faire des liens entre cet enseignement et les situations professionnelles qu'ils rencontreront dans leur futur métier.		Evaluation écrite de connaissances.
		<i>Critères d'évaluation</i>
		Exactitude des connaissances.

Unité d'enseignement 2.2.S1 : Cycles de la vie et grandes fonctions		
Semestre : 1		Compétence : 4
CM : 45 heures	TD : 15 heures	TP : 15 heures
ECTS : 3		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs Développer une vision intégrée du fonctionnement de l'organisme humain permettant d'en déduire les effets de certaines perturbations sur l'équilibre interne, Décrire les niveaux d'organisation de l'organisme humain et leurs liaisons, Montrer comment les grandes fonctions de l'organisme répondent aux besoins biologiques de maintien de la vie, Décrire la santé à travers les cycles de la vie et le développement de l'être humain, Explorer la signification des transitions que vivent les individus au cours de leur croissance et évolution.		
Éléments de contenu Les concepts : chronobiologie, rythmes de vie, croissance, métabolisme, nutriment, thermogénèse, thermolyse. L'homéostasie : - régulation du PH, température, glycémie, calcémie, hormones thyroïdiennes, vitamine D, - équilibre hydrominéral, liquides, ions, électrolytes, osmolarité, équilibre acide/base, PHmétrie. La biologie intégrative et l'organisation du vivant à travers les systèmes : endocrinien, immunitaire et nerveux. Les niveaux d'organisation du corps humain : chimique, cellulaire, tissulaire, organique et systémique. Les grandes fonctions , aspects anatomiques et physiologiques : respiratoire, digestive, cardiaque, élimination, reproduction, motrice, sensorielle. L'interaction et l'interdépendance des systèmes Les étapes de la vie , de la naissance à la mort, évolution et la modification de systèmes. Les bases moléculaires de l'organisation du génome humain Les bases essentielles de la notion d'hérédité L'information génétique et sa conservation, distinction entre procaryotes et eucaryotes, La transmission de l'information génétique et la synthèse des protéines.		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement donne aux étudiants des bases qu'ils devront revoir tout au long de leur formation. Il est important de leur fournir les moyens de trouver eux-mêmes des informations sur ce domaine qui demeure assez global et sera approfondi lors des travaux sur les processus physiopathologiques. Il s'agit aussi de faire en sorte que l'étudiant utilise un vocabulaire précis et adapté pour situer les éléments du corps et décrire le fonctionnement humain. Les formateurs s'adapteront au niveau des étudiants et les inciteront à faire des liens entre cet enseignement et les situations professionnelles qu'ils rencontreront dans leur futur métier.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances.

Unité d'enseignement 2.3.S2 : Santé, maladie, handicap, accidents de la vie		
Semestre : 2		Compétence : 1
CM : 15 heures	TD : 15 heures	TP : 20 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs Intégrer les concepts de santé, maladie, handicap, accident de la vie, douleur, Développer une vision intégrée de l'être humain dans les périodes de santé, maladie, handicap, accidents de la vie, Explorer les grands systèmes explicatifs de la santé de la maladie et du handicap (agent extérieur, comportement, hérédité, ...) et les liens avec les représentations des personnes, Explorer les notions de risque, danger, violence, ... Explorer les notions de maladie chronique et ses spécificités, Identifier les éléments de la classification des handicaps et expliquer les éléments de la prise en charge des personnes handicapées.		
Eléments de contenu Les concepts en santé, bien-être, qualité de vie, maladie, accident, handicap, douleur, Les notions de risque, danger, violence, et leurs rapports avec la santé, Les questions liées à l'annonce du handicap ou de la maladie, La représentation sociale du handicap et de la maladie. Approche systémique de l'étude de la maladie et de la prise en charge interdisciplinaire. La maladie chronique - Notion de chronicité, caractéristiques, adaptation à la maladie à long terme, conséquences sur la qualité de vie, - Chronicité et évolution : linéaire, par poussée, avec et sans traitement, rémission, - Risques, incidents en chronicité, - Chronicité douleur et souffrance, - Notion de soutien, réseaux, entourage, aidants. Le handicap - Classification des handicaps (déficience, incapacité, désavantage...), - Conséquences du handicap sur les fonctions de la vie et sur le projet de vie, risque et handicap, - Prise en charge sociale du handicap, réglementation, droits, coût. - Notions de réhabilitation, réinsertion, rééducation. - Le handicap psychique dans la vie personnelle, professionnelle, sociale, prise en charge sociale, soins de réhabilitation, - Moyens et aides pour le handicap, domotique.		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement apporte des éléments de connaissance sur les concepts et les liens entre les notions évoquées. Des exemples (lecture, relation d'expériences, etc.) et des situations seront évoqués avec les étudiants qui devront commencer à établir des liens entre les explications scientifiques de la maladie, du handicap ou de l'accident et les représentations que peuvent en avoir les personnes touchées et leur entourage. Les étudiants comprendront la nécessité de l'exploration approfondie de toute question de santé, dans ses aspects biologiques et sociaux.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances, Utilisation des concepts.

Unité d'enseignement 2.4.S1 : Processus traumatiques		
Semestre : 1		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Expliquer la notion de processus physiopathologique, Caractériser les principes de la séméiologie, Explorer la notion de processus traumatique physique, Expliquer la survenue des pathologies traumatiques, Identifier les signes, les complications, les risques, les traitements des traumatismes étudiés.		
Éléments de contenu		
Le processus traumatique et les divers types de traumatismes : par cause, par organe, par domaine, Les mécanismes d'apparition des traumatismes, Le choc traumatique et ses conséquences : contusion, plaie, hématome, entorse, fracture, luxation, ... La traumatologie par organe : squelette et articulations, lésions de la peau, traumatisme crânien, traumatisme rachidien, traumatisme thoracique, traumatisme abdomino-pelvien, Les traumatismes par domaines : routier, sportifs, psychiques, Les poly-traumatismes, L'urgence en traumatologie.		
<u>Les pathologies ou problèmes de santé étudiés au cours de la formation sont listés ci-dessous, d'autres peuvent être ajoutés</u> Traumatismes crâniens, Fractures du col et de la tête du fémur, Poly traumatismes, Fracture de membre, Plaies de l'abdomen, Amputation de membres.		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
L'anatomie et la physiologie sont étudiées et mises en lien avec les processus traumatiques. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences. Les pathologies sont travaillées dans leur ensemble : épidémiologie, physiopathologie, symptomatologie, étiologie, thérapeutiques, complications, évolution, et toujours en lien avec les personnes et populations atteintes. L'enseignement s'appuie sur des exemples et des situations concrètes et les étudiants sont incités à faire des recherches sur les sujets évoqués. La liste des pathologies obligatoirement étudiées vaut pour la totalité de la formation, certaines pathologies pouvant être abordées dans le cadre d'autres UE. Le lien avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.		Evaluation écrite de connaissances.
		Critères d'évaluation
		Exactitude des connaissances, Justesse dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques.

Unité d'enseignement 2.5.S3 : Processus inflammatoires et infectieux		
Semestre : 3		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 2.10.S1 Infectiologie, hygiène; UE 2.1.S1 Biologie fondamentale.		
Objectifs		
Expliquer les mécanismes physiopathologiques de l'infection et de l'inflammation, Expliquer les principes de l'immunologie, Décrire les signes, les risques, les complications, et les thérapeutiques des pathologies étudiées, Expliquer les liens entre les processus pathologiques et les moyens de prévention et de protection.		
Éléments de contenu		
Les pathologies infectieuses chez l'homme, infections émergentes, ré-émergentes, nosocomiales, ... Les moyens et modes de détection d'un agent infectieux chez l'hôte : examens biologiques, prélèvements, signes cliniques de l'infection, ... La prévention des infections : la notion d'immunité, les sérums, vaccins, comportements adéquats, Les facteurs d'évolution des maladies infectieuses dans le monde : déplacements de population, accessibilité des vaccinations, liaisons entre maladies infectieuses et sociologie des populations, mesures internationales de prévention et de protection, endémies, pandémies, Le traitement des infections : isolement, éviction, mise en condition, antibiothérapie, anti inflammatoires, Les liaisons entre les agents infectieux et les processus pathologiques, les problèmes de santé ou les pathologies, et leurs traitements, La traçabilité obligatoire dans le domaine des maladies infectieuses : déclaration, rôle des acteurs et des structures de santé.		
<u>Les pathologies ou problèmes de santé étudiés au cours de la formation sont listés ci-dessous, d'autres peuvent être ajoutés :</u>		
VIH, SIDA, Hépatites à VHB et VHC, Infections communautaires : respiratoires, urinaires, méningées, ostéo-articulaires, cutanées, septicémies, ... Pathologies ré-émergentes : tuberculose, ... Grippe.		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Les formateurs incitent les étudiants à approfondir les causes et conséquences des processus pathologiques en relation avec leurs connaissances sur les agents pathogènes et leurs modes d'action. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences. Les pathologies sont travaillées dans leur ensemble : épidémiologie, physiopathologie, symptomatologie, étiologie, thérapeutiques, complications, évolution, et toujours en lien avec les personnes et populations atteintes. L'enseignement s'appuie sur des exemples et des situations concrètes et les étudiants sont incités à faire des recherches sur les sujets évoqués. La liste des pathologies obligatoirement étudiées vaut pour la totalité de la formation, certaines pathologies pouvant être abordées dans le cadre d'autres UE. Les liens avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.		Evaluation écrite de connaissances
		Critères d'évaluation
		Exactitude des connaissances

<i>Unité d'enseignement 2.6.S2 : Processus psychopathologiques</i>		
<i>Semestre : 2</i>		<i>Compétence : 4</i>
<i>CM : 30 heures</i>	<i>TD : 10 heures</i>	<i>TP : 10 heures</i>
<i>ECTS : 2</i>		
<i>Pré-requis</i>		
UE 1.1S.1 ; Psychologie, sociologie, anthropologie		
<i>Objectifs</i>		
Décrire les modèles d'analyse des troubles psychiques Décrire les mécanismes d'apparition des problèmes de santé mentale et des pathologies psychiatriques Identifier les signes, les modes de décompensation, les complications, les risques, les prises en charge des problèmes de santé mentale ou pathologies étudiées		
<i>Éléments de contenu</i>		
Modèles d'analyse des troubles psychiques : psychanalytique, humaniste, systémique, phénoménologique, cognitiviste, neurobiologique, ... Modèles de thérapie des troubles psychiques : les psychothérapies, les techniques cognitiviste, comportementaliste, de réhabilitation psychosociale. Du normal au pathologique : notions d'équilibre, de régulation des tensions intra-psychiques, organisation défensive saine et dysfonctionnelle, de décompensation, crise et urgence, exclusion sociale. Structure de personnalité et leur mode décompensation spécifique : névroses, psychoses, états limites (border line), organisations narcissiques perverses. Troubles du développement : - psychoaffectif : dysfonctionnements, dysharmonies, troubles des conduites, troubles relationnels (fusionnel, anaclitique, ..) trouble de l'identité et de l'estime de soi, notion de résilience, - cognitif, les apprentissages, ... Facteurs favorisants : environnementaux (contexte familial, événements de vie, stress, ruptures, deuils, carences affectives ...), biologique, génétique, héréditaire, ischémiques, infectieux, traumatiques, toxiques, dégénératifs. Symptomatologie : Fonction et sens du symptôme, Symptômes se manifestant dans le rapport à la réalité, à l'autre, à soi-même, Anxiété et angoisse : normale, pathologique, notion de crise, d'urgence, les défenses, les somatisations, évolution pathologique post-traumatique, Agressivité, instabilité psychomotrice, passages à l'acte, Inhibition, retrait, repli sur soi, isolement, perte du contact avec la réalité, régression, Troubles de l'humeur : tristesse, pleurs, idées de suicide, dépréciation, dévalorisation, inversion de l'humeur et hypomanie, culpabilité, Troubles délirants, hallucinations, dissociations, ... Désorientation, confusion, Troubles des conduites (alimentaires, sociales, ...), Asthénie, troubles du sommeil, plaintes somatiques, Troubles du caractère, Dépendance, apragmatisme. Éléments de prise en charge : dispositif de soin, équipe, projet de soin, cadre thérapeutique, temporalité, fonction d'étayage et de contenance. et posture soignante (de la relation d'aide à la relation thérapeutique) en lien avec la singularité de chaque personne, attitude réflexive sur sa pratique, ses attitudes.		

Recommandations pédagogiques : Cette première UE dans le domaine pose les connaissances de base et sont étudiées en relation avec des situations ciblées par les formateurs. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences. Les pathologies sont travaillées dans leur ensemble : épidémiologie, psychopathologie, physiopathologie, symptomatologie, étiologie, thérapeutiques, complications, évolution, et toujours en lien avec les personnes et populations atteintes. L'enseignement s'appuie sur des exemples et des situations concrètes et les étudiants sont incités à faire des recherches sur les sujets évoqués. Cet enseignement doit conduire les étudiants à la construction progressive d'un comportement professionnel adapté en direction des personnes concernées. Les pathologies psychiatriques sont citées dans l'UE 2.6.S.5, mais peuvent être abordées ici ou dans d'autres UE, en fonction d'une répartition des enseignements jugée opportune par les formateurs. Les liens avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.	Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances.
--	---

Unité d'enseignement 2.6.S5 : Processus psychopathologiques		
Semestre : 5		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.6.S2 Processus psychopathologiques		
Objectifs Intégrer les connaissances nécessaires à la construction d'une relation thérapeutique et aux soins à donner aux personnes atteintes de problèmes de santé mentale ou de pathologies psychiatriques, Développer un questionnement personnel sur les compétences et attitudes relatives à l'exercice professionnel en psychiatrie et santé mentale.		
Éléments de contenu <u>Les pathologies ci-dessous doivent avoir été abordées au cours de la formation :</u> Chez les adultes : Psychoses : schizophrénies, bouffée délirante aiguë, paranoïa, psychose puerpérale, troubles délirants persistants, Conduites addictives, Troubles de l'humeur : épisode maniaque, trouble affectif bipolaire, épisode dépressif, trouble dépressif récurrent, Troubles névrotiques : troubles anxieux, obsessionnels compulsifs, troubles phobiques, troubles somatoformes et dissociatifs, réactions à un facteur de stress, Troubles de la personnalité et du comportement : états limites, conduites asociales, psychopathies, perversions, Risque suicidaire, Troubles des conduites alimentaires, Processus démentiel, troubles mnésiques, désorientation temporo-spatiale trouble du caractère et des conduites, dépression, confusion, hallucination, délire confuso-onirique. Impact familial. Chez les enfants : Troubles relationnels précoces, autisme, Trouble du développement affectif, intellectuel, troubles du comportement, Troubles dysharmoniques, Troubles dépressifs du nourrisson, de l'enfant, de l'adolescent, Troubles de l'adolescent avec passages par l'acte, Troubles phobiques. Les thérapeutiques : Le dispositif de sectorisation, les différentes thérapies relationnelles et psychothérapies, la thérapie dans la quotidienneté, la thérapie institutionnelle La maladie psychique et le handicap psychique dans la vie personnelle, professionnelle, sociale, la prise en charge sociale, soins de réhabilitation L'analyse de la pratique (personnellement et en équipe), l'attitude réflexive sur sa pratique avec l'acceptation et la mise en travail de ses attitudes, des mouvements affectifs et des contre-attitudes		

Recommandations pédagogiques : Cette UE complète l'enseignement de l'UE 2.6.S2. Elle est davantage centrée sur l'enseignement des pathologies psychiatriques. L'étudiant doit faire des liens entre les connaissances apprises ici et sa façon de construire ses relations professionnelles avec les personnes atteintes de ces pathologies. Les cadres d'analyse lui permettent le recul et la réflexion nécessaires. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences. Les pathologies sont travaillées dans leur ensemble : épidémiologie, physiopathologie, symptomatologie, étiologie, thérapeutiques, complications, évolution, et toujours en lien avec les personnes et populations atteintes. L'enseignement s'appuie sur des exemples et des situations concrètes et les étudiants sont incités à faire des recherches sur les sujets évoqués. La liste des pathologies obligatoirement étudiées vaut pour la totalité de la formation, certaines pathologies pouvant être abordées dans le cadre d'autres UE. Les liens avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.	Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances.
--	--

Unité d'enseignement 2.7.S4 : Défaillances organiques et processus dégénératifs		
Semestre : 4		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.1.S1 Biologie fondamentale ; UE 2.2.S1 Cycles de la vie et grandes fonctions.		
Objectifs Expliquer le mécanisme physiopathologique de la dégénérescence d'un organe ou de la défaillance d'un appareil, Décrire les signes, les risques, les complications et les thérapeutiques des pathologies étudiées, Développer une vision intégrée des soins à donner aux personnes âgées.		
Éléments de contenu Les déséquilibres hydroélectriques ou acido-basiques, altération des structures et fonctions, Les mécanismes d'apparition, étude des signes et des paramètres cliniques, impacts, complications des processus pathologiques liés à la dégénérescence ou à la défaillance, Les liens entre les processus pathologiques, les problèmes de santé ou les pathologies, et leurs traitements. <u>Les pathologies ou problèmes de santé étudiés au cours de la formation sont listés ci-dessous, d'autres peuvent être ajoutés</u> Déficiences des sens : surdité, vue (cataracte, glaucome), ... Principales causes et conséquences des déficits auditifs, Principales causes et conséquences des déficits visuels, Rhumatisme et dégénérescence des articulations, Insuffisance rénale, Insuffisance cardiaque, artérielle, veineuse, Insuffisance pulmonaire, Diabète, Alzheimer, Principales pathologies neurologiques déficitaires : sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique, Principales atteintes cutanées : escarres, ulcères variqueux, brûlures.		
Recommandations pédagogiques : L'anatomie et la physiologie sont mises en lien avec les défaillances organiques et dégénératives qui concernent les appareils étudiés. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences. Les pathologies sont travaillées dans leur ensemble : épidémiologie, physiopathologie, symptomatologie, étiologie, thérapeutiques, complications, évolution, et toujours en lien avec les personnes et populations atteintes. L'enseignement s'appuie sur des exemples et des situations concrètes et les étudiants sont incités à faire des recherches sur les sujets évoqués. La liste des pathologies obligatoirement étudiées vaut pour la totalité de la formation, certaines pathologies pouvant être abordées dans le cadre d'autres UE. Les liens avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances Critères d'évaluation Exactitude des connaissances

Unité d'enseignement 2.8.S3 : Processus obstructifs		
Semestre : 3		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.2.S1 Cycles de la vie et grandes fonctions ; UE 2.3.S2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie.		
Objectifs Expliquer les mécanismes physiopathologiques de l'obstruction Décrire les signes, les risques, les complications et les thérapeutiques des pathologies étudiées		
Éléments de contenu Anatomie et physiologie de l'appareil cardiovasculaire, du cerveau, du système nerveux, Processus pathologique de l'obstruction vasculaire artérielle et veineuse. Anatomie et physiologie des appareils digestif et rénal, Processus pathologique de l'obstruction des organes des appareils digestif et rénal. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences.		
<u>Les pathologies ou problèmes de santé étudiés au cours de la formation sont listés ci-dessous, d'autres peuvent être ajoutés</u> Accident vasculaire cérébral, Infarctus du myocarde, Lithiases rénales, hépatiques, Occlusion intestinale, Bronchite chronique obstructive, OAP, Phlébite, embolie pulmonaire, Asthme.		
Recommandations pédagogiques : L'anatomie et la physiologie sont mises en lien avec les processus obstructifs qui concernent les appareils étudiés. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences. Les pathologies sont travaillées dans leur ensemble : épidémiologie, physiopathologie, symptomatologie, étiologie, thérapeutiques, complications, évolution, et toujours en lien avec les personnes et populations atteintes. L'enseignement s'appuie sur des exemples et des situations concrètes et les étudiants sont incités à faire des recherches sur les sujets évoqués. La liste des pathologies obligatoirement étudiées vaut pour la totalité de la formation, certaines pathologies pouvant être abordées dans le cadre d'autres UE. Les liens avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances.

Unité d'enseignement 2.9.S5 : Processus tumoraux		
Semestre : 5		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.1.S1 Biologie fondamentale ; UE 2.2.S1 Cycles de la vie et grandes fonctions.		
Objectifs Expliquer les mécanismes physiopathologiques des tumeurs bénignes et malignes, Décrire les signes, les risques, les complications et les thérapeutiques des pathologies étudiées, Développer une vision intégrée des soins à donner aux personnes atteintes de cancer.		
Éléments de contenu Mécanisme de la cancérogénèse, Caractéristiques des tumeurs malignes et des tumeurs bénignes, Classification des tumeurs, Épidémiologie, Prévention et dépistage des tumeurs malignes, Traitements. <u>Les pathologies ou problèmes de santé obligatoirement étudiés au cours de la formation sont listés ci-dessous, d'autres peuvent être ajoutés :</u> Tumeurs bénignes : gynécologiques, adénome de la prostate, Cancer broncho pulmonaire, Cancer du sein, Cancer de la prostate, Cancer du colon, Hémopathies.		
Recommandations pédagogiques : L'anatomie et la physiologie sont mises en lien avec les processus tumoraux qui concernent les appareils étudiés. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences. Les pathologies sont travaillées dans leur ensemble : épidémiologie, physiopathologie, symptomatologie, étiologie, thérapeutiques, complications, évolution, et toujours en lien avec les personnes et populations atteintes. L'enseignement s'appuie sur des exemples et des situations concrètes et les étudiants sont incités à faire des recherches sur les sujets évoqués. La liste des pathologies obligatoirement étudiées vaut pour la totalité de la formation, certaines pathologies pouvant être abordées dans le cadre d'autres UE. Les liens avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances.

Unité d'enseignement 2.10.S1 : Infectiologie, hygiène		
Semestre : 1		Compétence : 3
CM : 20 heures	TD : 20 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Décrire les mécanismes d'action des agents infectieux, Identifier les règles d'hygiène utilisées dans les établissements de soins et en argumenter l'usage.		
Éléments de contenu		
Les agents infectieux : Les bactéries, virus, champignons, parasites, agents transmissibles non conventionnels, L'écologie microbienne, Les mécanismes d'action des agents infectieux sur l'organisme humain : la relation hôte-agent infectieux, les modes de transmission, les facteurs de sensibilité, la notion de résistance. La structure générale du système immunitaire : Les lymphocytes et leurs modes d'action, L'action du système immunitaire, l'auto-immunité, les allergies, les déficits immunitaires, la compatibilité foeto-maternelle . Les infections afférentes aux soins : épidémies, épidémies iatrogènes, coût des infections, impact social... Les règles d'hygiène : hygiène hospitalière, hygiène des mains, habillage professionnel, circuits propres et sales dans les établissements des soins. Les moyens de lutte contre l'infection : - pré-désinfection, nettoyage, désinfection, décontamination, stérilisation, - précautions standards et précautions complémentaires, isolement protecteur, - protocoles d'hygiène, - règles de fonctionnement à domicile ou en collectivité.		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Cet enseignement vise à relier les connaissances scientifiques sur l'infectiologie aux mesures pratiques d'hygiène dans les soins. La compréhension des mécanismes de l'infection, qui seront repris dans l'UE 2.5.S.3 en lien avec les processus inflammatoires et infectieux, leur donne une approche structurée de la transmission infectieuse et des moyens d'y pallier. La place de cette UE, en premier semestre, permet de donner à l'étudiant les règles d'hygiène nécessaires à son arrivée en stage. Les liens avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.		Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage. Critères d'évaluation Identification des règles d'hygiène, Pertinence de l'argumentation dans leur utilisation.

Unité d'enseignement 2.11.S1 : Pharmacologie et thérapeutiques		
Semestre : 1		Compétence : 4
CM : 35 heures	TD : 10 heures	TP : 5 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.1.S1 Biologie fondamentale.		
Objectifs Citer les mécanismes d'action, d'absorption et d'élimination des médicaments, Identifier les notions de dosage, de dilution, de préparation, Expliciter les risques et dangers dans l'administration médicamenteuse.		
Eléments de contenu Pharmacologie : Les principes de chimie pertinents à la pharmacologie, La pharmacocinétique, voie d'administration, absorption, transformation, diffusion, élimination, La pharmacodynamie, mécanismes d'action, effets secondaires, interactions médicamenteuses (synergie, potentialisation, antagonisme), Les formes pharmaceutiques, solides, liquides, galéniques à usage parentéral ou à administration cutanée ou transmucoale, les formes en expérimentation, Les dosages, préparations, dilutions, les solvants et les solutés, Les risques et dangers de la médication, la prescription.		
Recommandations pédagogiques : Cette UE est la première d'un cycle de trois UE centrées sur la pharmacologie, elle vise à donner aux étudiants des bases nécessaires dès le premier semestre dans ce domaine afin de prendre conscience des risques et dangers de l'administration médicamenteuse. Les connaissances seront complétées dans les UE 2.11.S2 et 2.11.S5.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite des connaissances. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances, Compréhension des mécanismes.

Unité d'enseignement 2.11.S3 : Pharmacologie et thérapeutiques		
Semestre : 3		Compétence : 4
CM : 15 heures	TD : 5 heures	TP : 5 heures
ECTS : 1		
Pré-requis UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques.		
Objectifs Repérer les familles thérapeutiques, leurs moyens d'action et leurs interactions, Expliciter les risques et dangers des interactions médicamenteuses, Citer les précautions de la médication pour des populations spécifiques.		
Éléments de contenu Pharmacologie : Les familles thérapeutiques et les interactions médicamenteuses, antibiothérapie, chimiothérapie anticancéreuse, psychotropes, anticoagulants, anti-inflammatoires, antalgiques, anesthésiques Les effets iatrogènes, intoxication,... La toxicologie et pharmacodépendance, Les médicaments chez les enfants, La dispensation des médicaments chez les personnes âgées.		
Recommandations pédagogiques : Cette UE complète l'enseignement donné dans l'UE 2.11.S1. Elle est centrée sur la connaissance des familles thérapeutiques et les effets des médicaments. Les étudiants pourront utiliser des situations vues en stage et seront amenés à se poser les bonnes questions quant à l'usage des produits thérapeutiques et médicamenteux. Le contenu de cette UE sera repris et mis en lien lors des travaux sur les processus inflammatoires, infectieux, dégénératifs tumoraux, obstructifs		Modalités d'évaluation Evaluation écrite des connaissances. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances, Compréhension des mécanismes.

Unité d'enseignement 2.11.S5 : Pharmacologie et thérapeutiques		
Semestre : 5		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.11.S1 et 2.11.S3 Pharmacologie et thérapeutiques.		
Objectifs Identifier les éléments de la prescription médicale et infirmière et en évaluer les risques, Décrire les différentes thérapeutiques non médicamenteuses et leurs modes d'action, Expliquer les règles et les modalités d'administration des médicaments et repérer les risques majeurs, Argumenter les résultats de calculs de dosages médicamenteux.		
Eléments de contenu Responsabilité infirmière en pharmacothérapie, La prescription médicale, La prescription infirmière, La réglementation concernant les médicaments, les listes, les stupéfiants,... Le circuit du médicament, préparation, dispensation, conditionnement, rangement, conservation collaboration avec l'aide soignante, l'auxiliaire de puériculture et l'auxiliaire médico-psychologique,... Autres moyens thérapeutiques (principes, modalités de traitement, risques, ..) : chirurgie, psychothérapie, relation d'aide, radiothérapie, rééducation fonctionnelle, dispositifs médicaux,... La mise sur le marché des médicaments et des dispositifs médicaux, essais thérapeutiques, génériques.		
Recommandations pédagogiques : Cette UE vise à cibler les connaissances et la réflexion sur la responsabilité infirmière dans le circuit du médicament et dans la prescription et l'administration de produits thérapeutiques. A ce stade, les étudiants doivent mettre en lien tout ce qu'ils ont déjà appris sur le sujet et ce qu'ils vivent en stage. Ils peuvent travailler sur des situations rencontrées. Les formateurs réalisent avec eux des études de situations.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances. Critères d'évaluation Exactitude des connaissances et des résultats, Compréhension des mécanismes, Pertinence de l'analyse dans les calculs de dose, Rigueur du raisonnement critique.

3. Sciences et techniques infirmières fondements et méthodes

Unité d'enseignement 3.1.S1 : Raisonnement et démarche clinique infirmière		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 15 heures	TD : 25 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Identifier les problèmes réels et potentiels d'une personne ou d'un groupe de personnes dans une situation de santé ou de soin, Repérer les modèles d'intervention en soins infirmiers, S'approprier des modes de raisonnement adaptés à l'évaluation des situations de soins.		
Éléments de contenu		
Exploration des notions de : concept, paradigme, théorie, modèle, courant de pensée... Les concepts fondateurs de la démarche soignante : homme, santé, maladie, soin, dépendance, autonomie, humanisme, ... L'histoire et l'anthropologie des pratiques soignantes et de la médecine, (temps, lieux, culture, et soins), les théories de soins, ... Les modèles cliniques, Les méthodes de raisonnement cliniques et diagnostiques : le modèle hypothético-déductif, l'hypothèse, l'anticipation,... Les opérations mentales du raisonnement clinique : questionnement, observation, intuition perceptive, induction, déduction, créativité, pensée critique,... Le jugement clinique, La démarche clinique infirmière : signes et symptômes, risques, réactions humaines physiques et psychologiques, problèmes traités en collaboration, diagnostics infirmiers, suivi et évaluation, ...		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Les connaissances abordées permettent de situer la pratique soignante dans son contexte historique et culturel et de comprendre la démarche intellectuelle de l'étude des situations de santé et de soins vécues par les personnes. Les formateurs développent des méthodes pédagogiques qui mobilisent les opérations mentales du raisonnement clinique : le questionnement, l'observation, l'induction, la déduction, la pensée critique. Les hypothèses et le jugement clinique sont travaillés avec les étudiants en les adaptant à différents types de situations cliniques.		Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint.
		Critères d'évaluation
		Pertinence de l'analyse, Clarté de la présentation.

Unité d'enseignement 3.1.S2 : Raisonnement et démarche clinique infirmière		
Semestre : 2		Compétence : 1
CM : 5 heures	TD : 25 heures	TP : 20 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 3.1S.1 Raisonnement et démarche clinique infirmière.		
Objectifs Développer une démarche réflexive permettant une prise de décision argumentée, Développer sa capacité d'analyse critique des modes d'interventions en soins.		
Éléments de contenu Le recueil de données cliniques : examen clinique, lecture des signes, utilisation d'outils, ... Les méthodes et les outils de mesure de l'autonomie, La problématisation et la méthode de résolution de problème, Les plans de soins types (groupes homogènes de patients) et les chemins cliniques, Les liens entre le jugement clinique, le plan d'intervention et l'évaluation des résultats (formalisé dans le projet de soins), L'utilisation des connaissances, de la démarche et des outils auprès de populations ciblées, Les transmissions écrites et orales : transmissions ciblées, dossier de soins, planification, ...		
Recommandations pédagogiques : L'enseignement contribue à donner dès le début de la formation à l'étudiant une assise professionnelle construite autour de la réflexion et du questionnement. Il comprend la nécessité d'utiliser des connaissances fiables, une méthode structurée et de réaliser des actions, et des gestes dans un contexte de relation avec le patient fait d'humanité et de respect. Il construit des réponses professionnelles à proposer à la personne soignée et peut les expliciter. Il est capable d'identifier les principes utilisés lors des soins donnés et d'en mesurer les impacts et conséquences sur la manière dont la personne vit sa situation de santé.		Modalités d'évaluation Travail individuel d'analyse d'une situation clinique. Critères d'évaluation Pertinence du questionnement, Cohérence entre les informations recueillies et le raisonnement clinique utilisé, Cohérence entre les hypothèses inventoriées et l'analyse, Qualité de l'argumentation, Exactitude des connaissances mobilisées.

Unité d'enseignement 3.2.S2 : Projet de soins infirmiers		
Semestre : 2		Compétence : 2
CM : 5 heures	TD : 15 heures	TP : 5 heures
ECTS : 1		
Pré-requis		
UE 3.1.S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière.		
Objectifs		
Elaborer un projet de soins à partir du diagnostic de la situation clinique dans le cadre d'une pluriprofessionnalité.		
Éléments de contenu		
La structure d'un projet de soins : objectifs de soins centrés sur la personne, plan d'interventions, résultats, réajustements, Le contexte de la pluriprofessionnalité dans l'élaboration et le suivi du projet de soins pour un patient ou un groupe de patients, L'harmonisation entre le projet de soins et le projet de vie, Les procédures et les protocoles de soins, Les interventions autonomes de l'infirmier dans le projet de soins et le suivi, Les recommandations de bonnes pratiques.		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
L'étudiant est accompagné dans l'élaboration d'un projet de soins. Il est mis en situation de construction de ce projet à partir des éléments du contexte.		A partir de l'analyse d'une situation clinique, élaboration d'hypothèses argumentées de projet de soins.
		Critères d'évaluation
		Cohérence du processus d'élaboration du projet avec les éléments de la situation et le raisonnement clinique, Pertinence du contenu du projet et de la planification en soins, Prise en compte de la pluri professionnalité dans le projet de soins.

Unité d'enseignement 3.2.S3 : Projet de soins infirmiers		
Semestre : 3		Compétence : 2
CM : 5 heures	TD : 15 heures	TP : 5 heures
ECTS : 1		
Pré-requis UE 3.1.S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière, UE 3.2.S2 Projet de soins infirmiers .		
Objectifs Négocier un projet de soins, Elaborer les conditions de mise en œuvre et de suivi du projet de soins dans le cadre de la pluriprofessionnalité.		
Éléments de contenu La négociation dans le cadre du projet de soins et le contrat de soins, alliance thérapeutique et temporalité, La continuité du projet de soins entre les différentes structures de soins, Les outils de planification et la législation en vigueur : dossier de soins, chemins cliniques,... La traçabilité des soins, dossier de soins, transmissions, ...		
Recommandations pédagogiques : L'étudiant est accompagné dans l'élaboration d'un projet de soins. Il est mis en situation de construction de ce projet à partir des éléments du contexte. Les formateurs construisent cette UE en interprofessionnalité ; Des situations de négociation sont simulées et/ou étudiées à partir de supports pédagogiques ou de situations réelles.		Modalités d'évaluation Elaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation réalisé en groupe restreint. Critères d'évaluation Prise en compte du contexte pluri professionnel, Pertinence dans la présentation des éléments de négociation, Rigueur dans les éléments de traçabilité du projet.

Unité d'enseignement 3.3.S.3 : Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionalité		
Semestre : 3		Compétence : 9
CM : 10 heures	TD : 10 heures	TP : 5 heures
ECTS : 1		
Pré-requis UE 1.3.S1 Législation, éthique et déontologie, UE 3.2.S2 Projet de soins infirmiers,		
Objectifs Caractériser les principaux concepts liés à la notion de travail, Explorer la notion de suivi des soins dans des contextes de pluri professionnalité, Situer la profession d'infirmier dans son histoire et dans son rôle aujourd'hui.		
Eléments de contenu Les concepts : collaboration, travail en équipe, travail d'équipe, délégation, autonomie professionnelle, compétences, inter ou pluri professionnalité, ... Posture professionnelle, identité professionnelle, la coopération dans les soins, Les réseaux de soins et l'interdisciplinarité, Rôle, fonctions missions et compétences de l'infirmier et des acteurs de santé partenaires de l'infirmier, Histoire, organisation et représentation de la profession d'infirmière.		
Recommandations pédagogiques : La formation contribue à l'acquisition par l'étudiant d'une posture qui lui permette de construire des échanges interprofessionnels de qualité. L'étude de l'histoire professionnelle et du rôle infirmier permet à l'étudiant de mieux appréhender une posture professionnelle claire et de viser la construction de réseaux professionnels.		Modalités d'évaluation Travail de groupe présentant des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soin. Critères d'évaluation Identification du champ d'intervention des différents acteurs dans le projet de soin .

Unité d'enseignement 3.3.S5 : Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionalité		
Semestre : 5		Compétence : 9
CM : 10 heures	TD : 20 heures	TP : 20 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 1.3 S1, UE 1.3.S4 Législation, éthique et déontologie, UE 1.2 S3, UE 1.2.S4 Santé publique et économie de la santé, UE 3.2. S2 et UE 3.2.S3 Projet de soins infirmiers, UE 3.3 S3 Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionalité.		
Objectifs Identifier les différents modes d'exercice du métier d'infirmier, Décrire l'activité et les modalités d'organisation de l'infirmier selon les modes d'exercice (cabinet libéral, association, collectivité territoriale, etc.), Décrire les conditions de collaboration et de coopération avec les différents acteurs de la santé dans les champs du sanitaire et du social.		
Éléments de contenu L'infirmier en secteur libéral : fonction, gestion d'un cabinet, organisation, relations de partenariat, ... L'infirmier dans des secteurs spécifiques : entreprises, prisons, éducation, collectivités territoriales, humanitaire, ... Les acteurs partenaires, de la santé, du secteur social, du secteur éducatif, ... Les modes et outils de coopération et collaboration entre partenaires de la santé, La mesure de la charge en soins, Les notions et outils d'ergonomie utilisables dans la fonction soignante.		
Recommandations pédagogiques : La formation contribue à l'acquisition par l'étudiant d'une posture qui lui permette de construire des échanges interprofessionnels de qualité. L'étude du rôle infirmier dans différents secteurs d'exercice permet à l'étudiant de mieux appréhender une posture professionnelle claire et de viser la construction de réseaux professionnels. Les outils de mesure de la charge en soins donnent à l'étudiant une vision objectivée de l'activité infirmière.		Modalités d'évaluation Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec le projet professionnel de l'étudiant Critères d'évaluation Prise en compte du champ d'intervention spécifique dans la contribution au parcours de soins de la personne Identification des compétences particulières nécessaires

Unité d'enseignement 3.4.S4 : Initiation à la démarche de recherche		
Semestre : 4		Compétence : 8
CM : 20 heures	TD : 15 heures	TP : 15 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 3.1.S1 et UE 3.1.S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière.		
Objectifs : Identifier les ressources documentaires scientifiques dans le domaine des soins et de la santé, Expliciter l'utilisation des méthodes quantitatives et qualitatives dans le domaine de la recherche, Expliciter l'intérêt d'une démarche de recherche dans le domaine des soins et de la santé, Analyser les résultats d'une étude de recherche dans le domaine des soins et de la santé et argumenter les outils utilisés.		
Éléments de contenu Les fondements de la recherche, la notion de paradigme, ... La recherche sur l'homme, les enjeux, les limites, questions légales, questions éthiques, Les méthodologies spécifiques de la recherche, quantitatives et qualitatives, descriptives, expérimentales, ... La méthodologie et les outils de la recherche, échantillonnage, observations, hypothèses, variables, ... L'analyse de résultats de recherche (utilisation de données probantes, Evidence Based Nursing...), La démarche de construction d'une étude ou d'un travail de recherche professionnelle, L'utilisation de méthodes statistiques, La présentation des résultats de la recherche.		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement d'initiation à la démarche de recherche vise à situer toute démarche de recherche dans le contexte précis de la recherche dans le monde d'aujourd'hui. L'étudiant doit comprendre les buts de la recherche, les démarches utilisées et doit être capable de lire et d'utiliser des résultats de recherche. Cet apprentissage lui servira, notamment, à concevoir une démarche plus structurée lors de la construction de son travail de mémoire centré sur l'étude d'une question professionnelle.	Modalités d'évaluation Présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche Critères d'évaluation Identification des étapes de la démarche de la recherche Explication de la méthode et des outils utilisés	

Unité d'enseignement 3.4.S6 : Initiation à la démarche de recherche		
Semestre : 6		Compétence : 8
CM : 20 heures	TD : 10 heures	TP : 20 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 3.4.S4 Initiation à la démarche de recherche.		
Objectifs Expliciter les liens existant entre la théorie, la recherche, et l'évolution de la pratique infirmière, Repérer les modes d'organisation de la recherche, Repérer des éléments de veille professionnelle dans le domaine de la recherche en soins infirmiers, Utiliser le questionnement de la recherche pour la réalisation d'un travail d'intérêt professionnel.		
Eléments de contenu La recherche infirmière en France et dans le monde (historique, communauté scientifique, organisation, communication, résultats, publications...), L'utilisation des résultats de recherche sur la pratique infirmière, La recherche clinique, état des lieux en France et dans le monde, Les laboratoires de recherche, leur rôle, leur fonctionnement, Les métiers de la recherche, Le rôle des infirmiers en recherche médicale et clinique, les essais thérapeutiques, ... L'évaluation par les pairs, L'étude d'une question professionnelle et l'utilisation d'une démarche de questionnement.		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement vise à compléter celui de l'UE 3.4.S4 en situant la position des infirmiers au sein des travaux de recherche scientifique. L'étudiant sera capable de retrouver seul des éléments actualisés sur la pratique professionnelle quand ce sera nécessaire. Il pourra poser une problématique et construire un questionnement précis permettant l'exploration d'une question.	Modalités d'évaluation Travail écrit, mémoire de fin d'études Critères d'évaluation Définition de l'objet de recherche, Intérêt du sujet pour la profession, Cohérence entre l'objet de l'étude et les méthodes et outils, Richesse des sources documentaires, Pertinence de l'analyse.	

Unité d'enseignement 3.5.S4 : Encadrement des professionnels de soins		
Semestre : 4		Compétence : 10
CM : 10 heures	TD : 20 heures	TP : 20 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 3.3.S3. Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité.		
Objectifs Organiser l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins, Superviser et évaluer les actions des professionnels sous la responsabilité de l'infirmier, Formaliser des savoir-faire et des connaissances en vue de conseils, démonstrations, explications, et analyse commentée de la pratique pour les stagiaires et professionnels de santé sous la responsabilité infirmière.		
Éléments de contenu Les concepts : accompagnement, tutorat, apprentissage, encadrement, coaching, délégation, contrôle, collaboration, ... Théories et processus de l'apprentissage et de l'évaluation, Programme des études d'aide soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'aide médico-psychologique, et autres professionnels, Contrat d'encadrement, tutorat et conduite du projet d'encadrement, Relation pédagogique et posture professionnelle adaptée aux différents types d'évaluation, Encadrement et responsabilité professionnelle.		
Recommandations pédagogiques : Des méthodes actives sont utilisées. L'étudiant est notamment mis en situation simulée et/ou réelle d'encadrement d'une personne lors de soins. L'étudiant devra comprendre son rôle et le cadre de celui-ci tant du point de vue de la pédagogie et de la progression des personnes encadrées, que du point de vue de ses responsabilités et de la réglementation en vigueur.		Modalités d'évaluation Présentation écrite ou orale d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs. Critères d'évaluation Pertinence du projet par rapport à la personne à encadrer, Qualité de l'organisation, Qualité du contenu, Qualité de l'analyse des résultats de l'apprentissage, Proposition éventuelles de réajustement.

4. Sciences et techniques infirmières fondements et méthodes

<i>Unité d'enseignement 4.1.S1 : Soins de confort et de bien-être</i>		
<i>Semestre : 1</i>		<i>Compétence : 3</i>
<i>CM : 6 heures</i>	<i>TD : 34 heures</i>	<i>TP : 10 heures</i>
<i>ECTS : 2</i>		
<i>Pré-requis</i>		
Aucun		
<i>Objectifs</i> Appréhender les concepts fondamentaux permettant une vision intégrée de la personne lors de la réalisation des soins de proximité, Identifier le caractère singulier de l'expérience vécue par la personne en situation de dépendance lors de la réalisation de ses soins quotidiens, Développer une attention au confort et au bien être de chaque personne, Réaliser des activités et des soins d'hygiène et confort adaptés aux besoins et aux souhaits de la ou des personnes et conformes aux bonnes pratiques.		
<i>Éléments de contenu</i> Concepts de bien-être selon les contextes et les cultures : dignité, pudeur, intimité, Principes de base et valeurs des soins infirmiers : autonomie, dépendance, secret professionnel,... Besoins fondamentaux et attentes de la personne, Soins quotidiens confort et bien être, Hygiène générale, Équilibre alimentaire, Prévention des escarres, Lever et aide à la mobilisation, Ergonomie dans les soins, Bonnes pratiques et sécurité dans les soins.		
<i>Recommandations pédagogiques :</i> Cette UE correspond aux savoirs enseignés lors de la formation menant au diplôme d'aide-soignant. Les méthodes pédagogiques sont actives, la liste des soins enseignés de manière obligatoire correspond au rôle défini par l'article du code de la santé publique : R 4311-5. Le contenu de cet enseignement correspond à un niveau enseigné lors du premier semestre de formation. Ce contenu sera réactivé durant toute la formation à partir des savoirs enseignés ultérieurement. Les soins de confort et de bien-être sont réalisés en stage et validés sur le portfolio.		<i>Modalités d'évaluation</i> Travail écrit ou oral de réflexion à partir d'un témoignage autour des notions de dépendance, intimité, pudeur,... <i>Critères d'évaluation</i> Compréhension des éléments clés de la situation Mobilisation des valeurs et des concepts dans la réflexion.

Unité d'enseignement 4.2.S2 : Soins relationnels		
Semestre : 2		Compétence : 6
CM : 3 heures	TD : 15 heures	TP : 7 heures
ECTS : 1		
Pré-requis		
UE 1.1S.1 Psychologie, sociologie, anthropologie		
Objectifs		
Identifier les éléments permettant de communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.		
Éléments de contenu		
Les concepts : relation, communication, négociation, médiation, ... La communication par le langage, culture, langue,... La communication non verbale, Le toucher dans les soins et dans la relation thérapeutique.		
Recommandations pédagogiques : Le niveau de cet enseignement correspond à celui du second semestre de formation mais devra être réactivé durant toute la formation à partir des savoirs enseignés ultérieurement. Un travail de réflexion est mené sur la posture professionnelle dans la relation soignant-soigné. Les comportements professionnels font l'objet d'analyses approfondies permettant à l'étudiant de trouver une position juste et acceptable dans sa relation avec les personnes dont il prend soin. Les soins relationnels sont réalisés en stage et validés sur le portfolio.		Modalités d'évaluation Travail écrit ou oral de réflexion avec utilisation des concepts. Critères d'évaluation Compréhension des dimensions et des attributs des concepts.

Unité d'enseignement 4.2.S3 : Soins relationnels		
Semestre : 3		Compétence : 6
CM : 4 heures	TD : 36 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 1.1S.1 Psychologie, sociologie, anthropologie UE 1.1S.2 Psychologie, sociologie, anthropologie UE 4.2.S.2 Soins relationnels		
Objectifs		
Argumenter les fondements de la relation de confiance et de l'alliance thérapeutique avec une personne, Conduire un entretien infirmier.		
Eléments de contenu		
La relation d'aide : écoute, attitudes, techniques,... Les entretiens infirmiers : typologie, conduite d'entretien, analyse des interactions,... L'alliance thérapeutique : attentes, besoins, désirs, demande de soin... Les réactions comportementales et leurs manifestations : signes cliniques verbaux et non verbaux, ... La relation adaptée à des situations spécifiques : crise, détresse, deuil, conflits, violence,...		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Le niveau de cet enseignement correspond à celui du troisième semestre de formation. Le contenu de l'enseignement se réfère à celui de l'UE 4.2.S2 et devra être réactivé durant toute la formation à partir des savoirs enseignés ultérieurement.		Mise en situation d'entretien lors des Travaux Dirigés.
Les modalités pédagogiques sont actives (étude de situations, jeux de rôles, ...). L'étudiant est mis en situation de réaliser des entretiens d'aide et des entretiens thérapeutiques.		Critères d'évaluation
Un travail de réflexion est mené sur la posture professionnelle dans la relation soignant-soigné.		Implication lors des travaux dirigés, Pertinence et cohérence au cours de la réalisation d'un entretien infirmier.
Les comportements professionnels font l'objet d'analyses approfondies permettant à l'étudiant de trouver une position juste et acceptable dans sa relation avec les personnes dont il prend soin.		
Les soins relationnels sont réalisés en stage et validés sur le portfolio.		

Unité d'enseignement 4.2.S5 : Soins relationnels		
Semestre : 5		Compétence : 6
CM : 0 heure	TD : 20 heures	TP : 5 heures
ECTS : 1		
Pré-requis		
UE 1.1S.1 ; UE1.1S.2 Psychologie sociologie anthropologie, UE 4.2.S2 ; UE 4.2.S3 Soins relationnels.		
Objectifs		
Adapter ses modes de relation et de communication aux personnes, aux situations et aux contextes.		
Éléments de contenu		
La gestion du stress professionnel, l'analyse des émotions, les attitudes cliniques et les postures professionnelles, L'adaptation des modalités de communication aux personnes et aux populations : enfants, personne âgée, contextes, La distance et la proximité dans la relation, la projection, l'identification, L'établissement d'une communication aidante, évaluation des résultats.		
Recommandations pédagogiques : Venant au semestre 5, cette UE prolonge les contenus des UE 4.2.S1 et UE 4.2.S2 et contribue à la construction d'une position professionnelle mesurée et stable. Le travail sur les représentations, sur la reconnaissance de ses émotions et leur utilisation avec la distance professionnelle qui s'impose ainsi que sur l'évaluation des résultats de la communication est ici essentiel. Les étudiants apprennent à se situer personnellement dans leurs comportements professionnels de communication et ils sont capables de réajuster leur positionnement. Les soins relationnels sont réalisés en stage et validés sur le portfolio.		Modalités d'évaluation Analyse d'une situation relationnelle. Critères d'évaluation Cohérence entre les modalités de la relation et les personnes, les situations, les objectifs du projet de soin et la pathologie.

Unité d'enseignement 4.3.S2 : Soins d'urgence		
Semestre : 2		Compétence : 4
CM : 6 heures	TD : 15 heures	TP : 4 heures
ECTS : 1		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Identifier l'urgence à caractère médical, Pratiquer les gestes permettant de porter secours en attendant l'arrivée d'une équipe médicale.		
Eléments de contenu		
Prise en charge des urgences vitales, Prise en charge des urgences potentielles, Risques collectifs, Alerte, Soins d'urgence, Plans de secours.		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Cet enseignement est conforme à l'arrêté du 3 mars 2006. Il se fait sous la responsabilité du médecin directeur scientifique et pédagogique d'un centre d'enseignement des soins d'urgence (CESU)		L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence sera délivrée en fin de formation. Critères d'évaluation : conformes à l'arrêté

Unité d'enseignement 4.3.S4 : Soins d'urgence		
Semestre : 4		Compétence : 4
CM : 3 heures	TD : 18 heures	TP : 4 heures
ECTS : 1		
Pré-requis Aucun		
Objectifs Hiérarchiser les urgences, Mettre en œuvre des soins d'urgence dans un environnement médicalisé.		
Éléments de contenu La hiérarchie des actions dans l'urgence, La démarche de soins auprès d'une ou de plusieurs personnes en situation d'urgence, Les techniques de soins lors de soins critiques : intubation, ventilation, cathéters veineux centraux, mesure de la pression veineuse centrale, aspirations trachéales, pose de sondes gastriques, aspirations digestives, dialyse péritonéale, prélèvement artériel, lavage gastrique, Le chariot d'urgence, réalisation, utilisation, réglementation, La surveillance de la conscience et de la vigilance, bilans neurologiques, Les traitements médicamenteux de l'urgence, La prise en charge des patients douloureux en situation d'urgence, L'accueil et prise en charge des familles lors d'une situation de soins critiques, La gestion de émotions en situations de soins urgents ou critique, le stress, l'agressivité, la violence, Le rôle des SAMU SMUR CUMP, Le rôle de l'infirmier dans les services d'urgence, Les protocoles de soins d'urgence.		
Recommandations pédagogiques : Cette UE vise à montrer aux étudiants les invariants qui existent dans toute situation d'urgence. Les étudiants apprennent à analyser rapidement et calmement toute situation de crise et d'urgence et à hiérarchiser leurs actions. Le travail en groupe devrait leur permettre de prendre conscience de leur manière personnelle d'aborder la question de l'urgence et ainsi de progresser. Les étudiants seront amenés à réfléchir à ces notions d'urgence et de hiérarchie dans l'action dans plusieurs situations au cours de la formation.		Modalités d'évaluation Analyse d'une situation de soins d'urgence, en groupes restreints. Critères d'évaluation Pertinence de l'analyse de la situation, Cohérence dans la prise en charge, Conformité aux bonnes pratiques.

Unité d'enseignement 4.4.S2 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		
Semestre : 2		Compétence : 4
CM : 7 heures	TD : 23 heures	TP : 20 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 2.1.S1 Biologie fondamentale ; UE 2.10.S1 Infectiologie, hygiène; UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques		
Objectifs		
Réaliser des actions à visée diagnostique et thérapeutique conformes aux bonnes pratiques, Intégrer les règles de surveillance et de suivi de ces activités thérapeutiques et diagnostiques dans le respect des protocoles, Développer des habiletés gestuelles et comportementales en relation avec les contextes, les situations et les activités.		
Éléments de contenu		
Le concept d'asepsie, Les principes et règles de préparation, réalisation et surveillance des soins, actes et activités autorisés par la législation, La préparation de thérapeutiques médicales, La réalisation d'actes contribuant au traitement ou au diagnostic conforme à la liste autorisée, La préparation d'injections avec calculs de dose, La réalisation des activités prescrites par les infirmières : vaccination anti grippale et dispositifs médicaux.		
Recommandations pédagogiques : Cette UE est la première des trois UE qui contribuent à l'acquisition des habiletés techniques. Les soins, actes ou activités enseignées le sont de manière progressive, en relation avec leur complexité et le développement des capacités des étudiants. Ceux-ci sont encouragés à utiliser les moyens à disposition et à questionner toutes les personnes ressources. Les actes et activités à enseigner sont conformes à la législation en vigueur. Des liens sont établis entre les connaissances, les règles et principes et les gestes techniques. Les actes de soins sont notés sur le portfolio de l'étudiant et leur réalisation est validée en stage. Des actes ou activités peuvent être enseignés en sus de ceux figurant dans la liste et dans la limite de la réglementation en vigueur.		Modalités d'évaluation Calculs de doses appliqués en situation simulée. Critères d'évaluation Rigueur du raisonnement dans le calcul, Exactitude dans les résultats, Habilité, dextérité, Respect hygiène, asepsie, ergonomie.

Unité d'enseignement 4.4.S4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		
Semestre : 4		Compétence : 4
CM : 6 heures	TD : 34 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 2.1.S1 Biologie fondamentale ; UE 2.10.S1 Infectiologie, hygiène; UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques UE 4.4.S2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		
Objectifs		
Réaliser des actions à visée diagnostique et thérapeutique conformes aux bonnes pratiques, Intégrer les règles de surveillance et de suivi de ces activités thérapeutiques et diagnostiques dans le respect des protocoles, Développer des habiletés gestuelles et comportementales en relation avec les contextes, les situations et les activités.		
Éléments de contenu		
Les principes et règles de préparation, réalisation et surveillance des soins, actes et activités autorisés par la législation, La préparation de thérapeutiques médicales, La réalisation d'actes contribuant au traitement ou au diagnostic conforme à la réglementation, La pose de transfusion sanguine, risques précautions, Les activités socio thérapeutiques, socioéducatives, les actes à visée psychothérapique, la médiation thérapeutique, Les moyens d'isolement, de contention, et le cadre thérapeutique.		
Recommandations pédagogiques :	Modalités d'évaluation	
Cette UE est la deuxième des trois UE qui contribuent à l'acquisition des habiletés techniques.	Pose de transfusion sanguine en situation simulée.	
Les soins, actes ou activités enseignées le sont de manière progressive, en relation avec leur complexité et le développement des capacités des étudiants. Ceux-ci sont encouragés à utiliser les moyens à disposition et à questionner toutes les personnes ressources.	Critères d'évaluation	
Les actes et activités à enseigner sont conformes à la législation en vigueur. Des liens sont établis entre les connaissances, les règles et principes et les gestes techniques.	Habilité, dextérité, Respect hygiène, aseptie, ergonomie, Cohérence dans l'organisation, Raisonnement et justesse dans la mise en œuvre, Connaissances théoriques en lien avec les actions.	
Les actes de soins sont notés sur le portfolio de l'étudiant et leur réalisation est validée en stage. Des actes ou activités peuvent être enseignés en sus de ceux figurant dans la liste et dans la limite de la réglementation en vigueur.		

Unité d'enseignement 4.4.S5 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		
Semestre : 5		Compétence : 4
CM : 6 heures	TD : 34 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.1.S1 Biologie fondamentale ; UE 2.10.S1 Infectiologie, hygiène; UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques UE 4.4.S2 et UE 4.4.S4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical.		
Objectifs Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique conformément aux bonnes pratiques, Assurer la surveillance et le suivi des activités thérapeutiques et diagnostiques en respectant les protocoles.		
Éléments de contenu Les principes et règles de préparation, réalisation et surveillance des soins, actes et activités autorisés par la législation, La préparation de thérapeutiques médicales, La réalisation d'actes contribuant au traitement ou au diagnostic conforme à la liste autorisée, Les chambres implantables.		
Recommandations pédagogiques Cette UE est la dernière des trois UE qui contribuent à l'acquisition des habiletés techniques. Les soins, actes ou activités enseignées l'ont été de manière progressive, en relation avec leur complexité et le développement des capacités des étudiants. Les actes de soins sont notés sur le portfolio de l'étudiant et leur réalisation est validée en stage. Des actes ou activités peuvent être enseignés en sus de ceux figurant dans la liste et dans la limite de la réglementation en vigueur.	Modalités d'évaluation Injection dans les chambres implantables en situation simulée. Critères d'évaluation Habileté, dextérité, Respect hygiène, asepsie, ergonomie, Cohérence dans l'organisation, Raisonnement et justesse dans la mise en œuvre, Connaissances théoriques en lien avec les actions.	

Unité d'enseignement 4.5.S2 : Soins infirmiers et gestion des risques		
Semestre : 2		Compétence : 7
CM : 10 heures	TD : 10 heures	TP : 5 heures
ECTS : 1		
Pré-requis		
UE 2.10.S1 : Infectiologie hygiène.		
Objectifs		
Identifier les principaux risques dans le domaine de la santé des personnes et des populations, Intégrer les notions de danger et de risque dans les situations de soins, Identifier les mesures adaptées à mettre en œuvre en situation de risque infectieux.		
Éléments de contenu		
Les concepts : risque, facteur de risque, prise de risque, sécurité et besoin de sécurité, acceptabilité, seuil, ... Le risque et la sécurité dans l'activité humaine, risque et santé, Les différents types de risques dans le domaine de la santé, le risque et la sécurité sanitaire dans les établissements de santé, le risque lié aux soins, ... Le risque infectieux hospitalier, gestion et élimination des déchets, la circulation des personnes et des matériels, antisepsie, asepsie, stérilisation, Le risque et l'environnement, la santé environnementale, Les comportements à risque, la notion de crise, les jeux à risque,...		
Recommandations pédagogiques		Modalités d'évaluation
Cette UE se situe après l'UE 2.10.S1 infectiologie hygiène, elle peut renforcer certains acquis en matière de risques infectieux, et surtout elle en élargit la notion afin que l'étudiant mesure bien les enjeux et impacts dans le domaine des risques lors des situations qu'il rencontre. L'étudiant doit se poser la question de la sécurité dans les soins de manière systématique et sereine et savoir comment faire face à une situation présentant des caractéristiques de risque avéré ou potentiel. Tous les risques ne peuvent être abordés mais les formateurs sauront mettre l'accent sur certains et montrer à l'étudiant comment transférer son questionnement et sa recherche de réponses dans d'autres domaines.		Evaluation écrite de connaissances. Critères d'évaluation Justesse dans la compréhension des risques et/ou des dangers. Pertinence dans l'argumentation des mesures à prendre en fonction des risques encourus.

Unité d'enseignement 4.5.S4 : Soins infirmiers et gestion des risques		
Semestre : 4		Compétence : 7
CM : 10 heures	TD : 10 heures	TP : 5 heures
ECTS : 1		
Pré-requis		
UE 4.5.S2 soins infirmiers et gestion des risques.		
Objectifs		
Acquérir une méthode d'analyse des risques liés aux pratiques professionnelles.		
Éléments de contenu		
La gestion des risques : objectifs, méthodes spécifiques d'identification, d'analyse et de traitement des risques. L'analyse multifactorielle des contextes de risques pour les personnes ou des groupes de personnes, paramètres, indicateurs. Les vigilances et la mise en place des moyens dans les établissements de santé : matériovigilance, infectiovigilance, hémovigilance.... La gestion des risques : incidents critiques, déclaration, analyse, résultats, modifications, obstacles.		
Recommandations pédagogiques		Modalités d'évaluation
Cette UE complète l'UE 4.6S.2 en mettant l'accent sur les moyens de gestion des risques. L'étudiant acquiert une méthode d'identification des risques dans une situation où plusieurs facteurs peuvent être en cause. Tous les risques ne peuvent être abordés mais les formateurs sauront mettre l'accent sur la démarche d'identification et de gestion des risques et montreront comment transférer le questionnement et la méthode d'investigation dans d'autres domaines. Le lien sera fait avec les UE 1.3.S2 et 1.3.S4. concernant la législation et la responsabilité professionnelle en matière de faute.		Analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident.
		Critères d'évaluation
		Pertinence de l'analyse de la situation, identification des causes, pertinence du questionnement et hypothèses de solutions.

Unité d'enseignement 4.6.S3 : Soins éducatifs et préventifs		
Semestre : 3		Compétences : 5
CM : 4 heures	TD : 21 heures	TP : 25 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 1.2.S2 Santé publique et économie de la santé		
Objectifs		
Caractériser les concepts, prévention, promotion de la santé, éducation en santé, éducation thérapeutique, ... Analyser une démarche d'éducation thérapeutique.		
Éléments de contenu		
Les concepts : éducation, prévention, éducation en santé, éducation thérapeutique, apprentissage, ... Soins infirmiers de prévention, d'éducation, d'aide, dans les dimensions individuelle et collective (groupe restreint, collectivité de proximité, campagne de masse...) La démarche éducative interdisciplinaire (en structure, en réseau de santé, en libéral...) L'éducation thérapeutique individuelle et collective (démarche, méthodes, principes, normes, critères, résultats, ...)		
Recommandations pédagogiques		Modalités d'évaluation
Cette UE est la première des deux UE sur ce thème. Elle permet à l'étudiant de s'approprier les concepts concernant l'éducation en général et l'éducation thérapeutique en particulier.		Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts.
Cette UE se fait en relation avec l'unité d'intégration UE 5.4.S4.		Critères d'évaluation
		Pertinence dans l'utilisation des concepts, Qualité de l'analyse.

Unité d'enseignement 4.6.S4 : Soins éducatifs et préventifs		
Semestre : 4		Compétences : 5
CM : 0 heure	TD : 15 heures	TP : 35 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 1.2.S2 Santé publique et économie de la santé UE 4.6.S3 Soins éducatifs et préventifs		
Objectifs		
Elaborer une démarche d'éducation thérapeutique en interdisciplinarité0		
Eléments de contenu		
La notion de contrat en éducation thérapeutique, Les institutions spécialisées dans l'éducation pour la santé, La formation des aidants naturels.		
Recommandations pédagogiques		Modalités d'évaluation
Cette UE complète l'enseignement réalisé au cours de l'UE 4.6.S3. Elle se fait en relation avec l'unité d'intégration UE 5.3.S3. L'étudiant devra mettre en forme une démarche éducative en sachant l'adapter au problème de santé posé et à la population visée.		Action éducative individuelle ou collective, auprès d'une personne ou d'un groupe
		Critères d'évaluation
		Pertinence du choix de l'action éducative au regard de la situation, Pertinence de l'action, Adaptation des outils.

Unité d'enseignement 4.7.S5 : Soins palliatifs et de fin de vie		
Semestre : 5		Compétence : 4
CM : 10 heures	TD : 20 heures	TP : 20 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 1.1.S1 et UE 1.1.S2 : Psychologie, sociologie, anthropologie ; UE 4.2.S2 : Soins relationnels		
Objectifs		
Identifier les besoins spécifiques d'une personne et de son entourage en situation de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, Conduire une démarche de communication adaptée à ces situations, Développer des connaissances et des habiletés visant à la réalisation de soins de confort et de soins palliatifs en situation de fin de vie.		
Éléments de contenu		
Les étapes de la fin de vie et du deuil, La douleur et son évaluation, la souffrance, La prise en compte des besoins psychologiques, sociaux et spirituels, L'accompagnement de la personne, et de sa famille, Les soins palliatifs, confort, relation, communication, Les traitements palliatifs, analgésie, adjuvants nutritionnels, médication, hydratation, L'offre de soins palliatifs, Les sentiments et émotions des soignants dans l'accompagnement de fin de vie.		
Recommandations pédagogiques		Modalités d'évaluation
Cette UE s'appuie sur le contenu des UE précédentes, elle se focalise sur les soins de support et les soins palliatifs en fin de vie. Les analyses de situations permettent de développer une pratique réflexive et un questionnement éthique. Elle permet aux étudiants de prendre conscience de leurs propres manières d'aborder et de vivre professionnellement les questions de fin de vie de la personne soignée.		Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation (témoignage, écrit, vidéo..) de soins palliatifs et/ou de fin de vie. Critères d'évaluation Qualité de la réflexion portée sur la situation, Mise en évidence des valeurs personnelles et professionnelles.

Unité d'enseignement 4.8.S6 : Qualité des soins, évaluation des pratiques		
Semestre : 6		Compétence : 7
CM : 30 heures	TD : 20 heures	TP : 25 heures
ECTS : 3		
Pré-requis UE 4.5.S2 et UE 4.5.S4 Soins infirmiers et gestion des risques		
Objectifs Acquérir des outils d'analyse critique pour améliorer sa pratique professionnelle, Evaluer une pratique professionnelle au regard des principes de qualité, de sécurité, et de satisfaction de la personne soignée, Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, utilisation, circulation...), Apprécier la fonctionnalité des matériels nécessaire aux soins et à l'urgence.		
Éléments de contenu Les indicateurs et critères de qualité, Les normes de bonnes pratiques, procédures, protocoles, recommandations, L'analyse de la qualité (démarche, méthodes, outils, résultats, adaptation aux soins...), La certification des établissements et qualité des soins (démarches, auto-évaluations, audits, ...), Les structures et développement de la qualité (agences, politiques, engagements, chartes...), L'évaluation des pratiques professionnelles, La gestion des matériels de soins et des stocks en établissement de santé et à domicile.		
Recommandations pédagogiques Cette UE s'appuie sur le contenu de l'UE 4 dans son ensemble La formation insiste sur la démarche d'analyse et d'évaluation de la pratique professionnelle, ainsi que sur l'utilisation d'outils de mesure.		Modalités d'évaluation Travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle Critères d'évaluation Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'une situation de travail

5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière

Unité d'enseignement 5.1.S1 Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens		
Semestre : 1		Compétence : 3
CM : 0 heure	TD : 35 heures	TP : 15 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 2.10.S1 Infectiologie, hygiène UE 4.1.S1 Soins de confort et de bien être		
Objectifs		
Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage, Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps, Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité Adapter et sécuriser l'environnement de la personne, Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique, Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins.		
Eléments de contenu		
Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les unités d'enseignement du semestre S1.		
Recommandations pédagogiques		Modalités d'évaluation
Les situations étudiées sont choisies dans le contexte de la pratique professionnelle. Elles sont en lien avec les objectifs attendus de l'UE et correspondent aux savoirs acquis ou susceptibles d'être acquis à ce moment de la formation par l'étudiant. Le formateur propose des études de situation en présentant les éléments de la situation et son contexte. Il suscite le questionnement chez l'étudiant et guide celui-ci dans la recherche des informations qui lui permettront d'agir dans la situation. Enfin il travaille sur les éléments qui seront transférables dans d'autres situations. L'étudiant présente également des situations qui mobilisent ses savoirs et lui permettent d'en acquérir de nouveaux. Il propose de mettre en place des actions ou des soins et transpose les éléments de son apprentissage dans d'autres situations évoquées par le formateur. Lors de cette UE, l'étudiant mesure ce qui lui manque pour acquérir l'ensemble des savoirs et savoir-faire qu'il peut acquérir lors du stage. Le formateur aide à faire des liens dans cette démarche d'analyse.		Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint. Critères d'évaluation Pertinence dans l'utilisation des connaissances et des concepts, Adéquation des activités proposées avec les besoins et les souhaits de la personne, Pertinence dans l'identification des risques et adéquation des mesures de prévention proposées, Pertinence dans l'argumentation.

Unité d'enseignement 5.2.S2 Evaluation d'une situation clinique		
Semestre : 2		Compétence : 1
CM : 0 heure	TD : 20 heures	TP : 30 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE3.1.S1 et UE 3.1.S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière ; UE 2.3.S2 Santé, maladie, handicaps, accidents de la vie		
Objectifs Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...) Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives, Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires.		
Eléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les unités d'enseignement des semestres S1, S2.		
Recommandations pédagogiques Les situations étudiées sont choisies dans le contexte de la pratique professionnelle. Elles sont en lien avec les objectifs attendus de l'UE et correspondent aux savoirs acquis ou susceptibles d'être acquis à ce moment de la formation par l'étudiant. Le formateur propose des études de situation en présentant les éléments de la situation et son contexte. Il suscite le questionnement chez l'étudiant et guide celui-ci dans la recherche des informations qui lui permettront d'agir dans la situation. Enfin il travaille sur les éléments qui seront transférables dans d'autres situations. L'étudiant présente également des situations qui mobilisent ses savoirs et lui permettent d'en acquérir de nouveaux. Il propose de mettre en place des actions ou des soins et transpose les éléments de son apprentissage dans d'autres situations évoquées par le formateur. Lors de cette UE, l'étudiant mesure ce qui lui manque pour acquérir l'ensemble des savoirs et savoir-faire qu'il peut acquérir lors du stage. Le formateur aide à faire des liens dans cette démarche d'analyse.		Modalités d'évaluation Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique. Critères d'évaluation Pertinence et cohérence des informations recherchées, Pertinence dans l'analyse de la situation, Cohérence dans le raisonnement, Pertinence du diagnostic de la situation.

Unité d'enseignement 5.3.S3 Communication et conduite de projet		
Semestre : 3		Compétences : 2 et 6
CM : 0 heure	TD : 40 heures	TP : 60 heures
ECTS : 4		
Pré-requis UE 1.1.S1 et UE 1.1.S2 Psychologie, sociologie, anthropologie, UE 4.1.S2, S3 Soins relationnels, UE 3.2.S2 et UE 3.2.S3 Projet de soins infirmiers, UE 4.6.S3 Soins éducatifs et préventifs.		
Objectifs Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus de soins, de conflit et agressivité, Définir les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne. Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluriprofessionnalité, Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations, Utiliser les outils de soins infirmiers, Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées, Argumenter le projet de soins et la démarche clinique.		
Éléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les unités d'enseignement des semestres S1, S2, S3.		
Recommandations pédagogiques : Les situations étudiées sont choisies dans le contexte de la pratique professionnelle. Elles sont en lien avec les objectifs attendus de l'UE. Les outils de traçabilité et de transmission des soins utilisés par les infirmiers sont étudiés et analysés. Le formateur propose des études de situation en présentant les éléments de la situation et son contexte. Il suscite le questionnement chez l'étudiant et guide celui-ci dans la recherche des informations qui lui permettront d'agir dans la situation. Il travaille sur les éléments qui seront transférables dans d'autres situations. L'étudiant présente également des situations qui mobilisent ses savoirs et lui permettent d'en acquérir de nouveaux. Il propose de mettre en place des actions ou des soins et transpose les éléments de son apprentissage dans d'autres situations évoquées par le formateur. Lors de cette UE, l'étudiant mesure ce qui lui manque pour acquérir l'ensemble des savoirs et savoir-faire qu'il peut acquérir lors du stage. Le formateur aide à faire des liens dans cette démarche d'analyse.	Modalités d'évaluation Travail écrit ou oral d'élaboration d'un projet de soins Critères d'évaluation Pertinence dans la prise en compte des éléments du contexte dont la situation relationnelle. Cohérence dans la hiérarchie des actions à mener Détermination des éléments de négociation du projet Justesse dans l'utilisation des outils de soins.	

Unité d'enseignement 5.4.S4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires		
Semestre : 4		Compétences : 5et 10
CM : 0 heure	TD : 40 heures	TP : 60 heures
ECTS : 4		
Pré-requis UE 1.3.S1 Législation, éthique et déontologie UE 3.5.S4 Encadrement des professionnels de soins UE 4.6.S3 et UE 4.6.S4 Soins éducatifs et préventifs UE 1.2. S2 et UE 1.2.S3 Santé publique et économie de la santé		
Objectifs Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants, Evaluer les savoirs mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage, Superviser et évaluer les actions des aides soignants, auxiliaires de puériculture, et aides psychopédagogiques, Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé, Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé et la prise en charge des personnes. Concevoir des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées, Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives, Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique, Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques.		
Eléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les unités d'enseignement des semestres S1, S2, S3, S4.		
Recommandations pédagogiques Les situations étudiées sont choisies dans le contexte de la pratique professionnelle. Elles sont en lien avec les objectifs attendus de l'UE et correspondent aux savoirs acquis ou susceptibles d'être acquis à ce moment de la formation par l'étudiant. Le formateur propose des études de situation en présentant les éléments de la situation et son contexte. Il suscite le questionnement chez l'étudiant et guide celui-ci dans la recherche des informations qui lui permettront d'agir dans la situation. Enfin il travaille sur les éléments qui seront transférables dans d'autres situations. L'étudiant présente également des situations qui mobilisent ses savoirs et lui permettent d'en acquérir de nouveaux. Il propose de mettre en place des actions ou des soins et transpose les éléments de son apprentissage dans d'autres situations évoquées par le formateur. Lors de cette UE, l'étudiant mesure ce qui lui manque pour acquérir l'ensemble des savoirs et savoir-faire qu'il peut acquérir lors du stage. Le formateur aide à faire des liens dans cette démarche d'analyse.	Modalités d'évaluation Présentation d'une démarche d'éducation ou de prévention ou d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs Critères d'évaluation Pertinence du choix des actions d'éducation, de prévention ou d'encadrement au regard de la situation. Adéquation des méthodes et des moyens envisagés avec les objectifs et les résultats attendus. Analyse critique des résultats de l'action.	

Unité d'enseignement 5.5.S5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins		
Semestre : 5		Compétences : 4 et 9
CM : 0 heure	TD : 40 heures	TP : 60 heures
ECTS : 4		
Pré-requis UE 3.3.S3 et UE 3.3.S5 Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité, UE 2.4.S1, UE 2.5.S3, UE 2.6.S2 ; 2.6.S5 ; 2.7.S 4 ; 2.8.S3 ; UE 2.9.S5 Processus pathologiques, UE 4.4.S2 ; UE 4.4.S4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical, UE 4.7.S5 Soins palliatifs et de fin de vie.		
Objectifs Analyser les éléments de la prescription médicale, Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux, Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique, Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées, Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...), Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...), Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité, Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes, Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral.		
Éléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les unités d'enseignement des semestres S1, S2, S3, S4, S5.		
Recommandations pédagogiques Les situations étudiées sont choisies dans le contexte de la pratique professionnelle. Elles sont en lien avec les objectifs attendus de l'UE et correspondent aux savoirs acquis ou susceptibles d'être acquis à ce moment de la formation par l'étudiant. Le formateur propose des études de situation en présentant les éléments de la situation et son contexte. Il suscite le questionnement chez l'étudiant et guide celui-ci dans la recherche des informations qui lui permettront d'agir dans la situation. Enfin il travaille sur les éléments qui seront transférables dans d'autres situations. L'étudiant présente également des situations qui mobilisent ses savoirs et lui permettent d'en acquérir de nouveaux. Il propose de mettre en place des actions ou des soins et transpose les éléments de son apprentissage dans d'autres situations évoquées par le formateur. Lors de cette UE, l'étudiant mesure ce qui lui manque pour acquérir l'ensemble des savoirs et savoir-faire qu'il peut acquérir lors du stage. Le formateur aide à faire des liens dans cette démarche d'analyse.	Modalités d'évaluation Travail écrit d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire Critères d'évaluation Fiabilités des données utilisées, Justesse dans le repérage d'anomalies ou de risques, Pertinence dans le rôle envisagé des acteurs et leur mode de collaboration.	

Unité d'enseignement 5.6.S6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles		
Semestre : 6		Compétences : 7 et 8
CM : 0 heure	TD : 40 heures	TP : 160 heures
ECTS : 8		
Pré-requis UE 4.5.S2 ; UE 4.6.S4 Soins infirmiers et gestion des risques UE 4.8.S6 Qualité des soins et évaluation des pratiques UE 1.3.S4 Législation, éthique et déontologie UE 3.4.S4 et UE 3.4.S6 Initiation à la démarche de recherche		
Objectifs Formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle, Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels, Analyser sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques, Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité, Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement, Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées, Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles, Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre, Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite.		
Éléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les unités d'enseignement des semestres S1, S2, S3, S4, S5, S6.		
Recommandations pédagogiques Les situations étudiées sont choisies en lien avec les travaux des étudiants pour leur mémoire. L'étudiant devra analyser une question relevant des soins, la mettre en problème, l'explorer, en faire une étude critique, formuler des hypothèses voire des propositions de solutions ou de poursuite de l'exploration.	Modalités d'évaluation Travail écrit de fin d'études, mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel Critères d'évaluation Pertinence des données recherchées Pertinence dans l'étude du problème Clarté de la construction du cadre et de la démarche d'analyse Cohérence dans les conclusions de l'analyse	

<i>Unité d'enseignement 5.7 S5 et S6 Optionnelle</i>		
<i>Semestres : 5 et 6</i>		<i>Compétences</i>
<i>CM : 0 heure</i>	<i>TD : 20 heures</i>	<i>TP : 30 heures</i>
<i>ECTS : 2</i>		
<i>Pré-requis</i>		
<i>Objectifs</i> Approfondir un domaine d'exercice de la fonction infirmière Mener une réflexion sur un choix possible d'orientation à la sortie de la formation		
<i>Éléments de contenu</i> Selon le choix de l'étudiant et les ressources un domaine d'enseignement est approfondi, soit par des prestations offertes dans l'IFSI, soit par des visites sur des lieux de travail, des rencontres de personnes ressources, des travaux guidés et évalués, etc		
<i>Recommandations pédagogiques</i> Cette UE est scindée en deux parties réalisées sur le même thème. L'autonomie sera laissée à l'étudiant pour le choix de son approfondissement. L'IFSI pourra également proposer des travaux dans des domaines qui lui semblent pertinent au regard de la situation sanitaire locale ou des besoins des personnes en formation ou des divers lieux d'exercice. Quelques exemples : le secteur libéral, la recherche en soins, la prise en charge des personnes âgées, des personnes atteintes de cancer, ...		<i>Modalités d'évaluation</i> Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel. <i>Critères d'évaluation</i> Implication personnelle

6. Méthodes de travail

Unité d'enseignement 6.1 Méthodes de Travail		
Semestre : 1		
CM : 0 heure	TD : 25 heures	TP : 25 heures
ECTS : 2		
Pré-requis Prise de notes. Méthodes de travail apprises jusqu'au baccalauréat dont analyse, synthèse, argumentation.		
Objectifs Utiliser les technologies d'information et de communication. Utiliser des méthodes pour organiser son travail.		
Éléments de contenu Les méthodes de travail personnel et en groupe, L'initiation à l'informatique et aux logiciels de base (Word, Excel) , La recherche documentaire : recueil et organisation de l'information, fiche de lecture, recherche sur internet, Les documents écrits : compte-rendu, rapport, mémoire, rédaction d'un article professionnel... Les outils et moyens de communication et de créativité.		
Recommandations pédagogiques Cette UE de méthode permet à l'étudiant de se doter de méthodes personnelles pour organiser son travail au long de sa formation. Les formateurs partiront des besoins des étudiants. Ceux-ci doivent acquérir les moyens de rechercher ensuite les informations ou les ressources dont ils ont besoin. Selon les niveaux, des travaux pratiques en bureautique, en expression écrite, etc...seront proposés.		Modalités d'évaluation Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte Critères d'évaluation Efficacité du résultat Respect de la méthode de fiche de lecture Présentation correcte

Unité d'enseignement 6.2 Anglais		
Semestre : 1 à 6		
CM : 0 heure	TD : 60 heures	TP : 190 heures
ECTS :10		
Pré-requis		
Objectifs Communiquer en anglais dans le domaine de la santé et des soins Etudier et utiliser des articles professionnels en anglais		
Éléments de contenu Vocabulaire professionnel courant dans le domaine de la santé et des soins Expression anglaise dans le domaine de la santé et des soins Lecture et traduction d'articles professionnels Lecture de documents (fiches, procédures, ...)		
Recommandations pédagogiques Cette UE vise à donner à l'étudiant des bases d'anglais dans le domaine de la santé et des soins.	Modalités d'évaluation S1 : présence et participation active S2 : présence et participation active S3 : épreuve de connaissance du vocabulaire professionnel courant S4 : traduction écrite ou orale en français d'un article professionnel S5 : présentation en anglais d'un article professionnel S6 : rédaction de l'abstract du travail de fin d'étude Critères d'évaluation Justesse du vocabulaire	